



# CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 9 décembre 2021 à 20h15 à la Halle Polyvalente

Présidence de Monsieur Bertrand Surdez, Président

Brigitte Burri, boursière, descend dans la salle pour répondre aux questions concernant le budget.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Appel
2. Adoption du dernier procès-verbal
3. Lettres et pétitions
4. Communications municipales
5. Projet de budget 2022
  - a. Présentation
  - b. Préavis
  - c. Rapport de la commission des Finances
  - d. Décision
6. Plafond d'endettement pour la législature 2021-2026
  - a. Présentation
  - b. Préavis
  - c. Rapport de la commission des Finances
  - d. Décision
7. Révision des statuts du SDIS Broye-Vully
  - a. Présentation
  - b. Préavis
  - c. Rapport de la commission ad 'hoc
  - d. Décision
8. Divers

Le Président ouvre la séance à 20h15

## 1. Appel

Présents : 28 membres

Excusés : Fabien Baumann, Alain Bonny, Marc Buthey, Olivier Dalla-Zuanna, Julien Furi, Arnaud Richard, Raphael Sémon

Absents : -

Le Conseil peut siéger valablement

## 2. Adoption du dernier procès-verbal

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

Le PV du 30 septembre 2021 est accepté à l'unanimité avec la modification suivante de Olivier Schwarz :

p.4 dernier paragraphe : Selon l'ECA, 50% des frais totaux du canton de Vaud concernent Cudrefin.

## 3. Lettres et pétitions

Lettre de M. Fabrice Schneiter reçue le 21.10.21 (en annexe) concernant le **trafic routier du Chemin 80** lue par Bertrand Surdez, Président.



# CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 9 décembre 2021 à 20h15 à la Halle Polyvalente

## 4. Communications municipales

**Richard Emmenegger** *Administration, finances, environnement, sport et culture, sécurité publique*

- **Vente de sapins de Noël** : La Municipalité ne souhaite plus faire cette vente. Il n'y a pas assez de sapins et la population devient toujours plus importante.
- **Bois de feu** : La vente de bois de feu ne sera plus faite par la commune. Il y a plusieurs personnes dans le village qui proposent ce service.

**Christine Carrel** *Bâtiments, police des constructions, urbanisme*

- **Halle Polyvalente** : Le chauffage au sol doit être assaini. Les travaux étaient portés au budget 2021 et vont être réalisés avant la fin de l'année.
- **Halle Polyvalente** : Plusieurs travaux sont fait aux sous-sols suite aux inondations (portes changées, murs refaits, assèchement, remplacement carrelage), ces frais seront pris en charge par l'assurance.
- **UAPE** : Le 10.12.21, La Municipalité et l'avocat conseil sont convoqués au tribunal Cantonal pour une audience concernant le recours de l'architecte.
- **Plan d'aménagement communal (PACom)** : Ce plan sera soumis en examen préalable au canton en début 2022. Le délai de réponse de la DGTL est estimé de 3-6 mois environ. Suite à cela, une séance d'information publique sera organisée avant la mise à l'enquête publique par la DGTL, et le bureau GEA, notre urbaniste.

**Jean-François Milliet** *Travaux publics, domaines, voirie, épuration, eau potable, cours d'eau*

- **Voierie** : M. Hugui termine son contrat fin décembre et va travailler au camping dès le 01.01.22. Il est déjà libéré de ses obligations et récupère ses heures supplémentaires et soldes de vacances. Les membres de la voirie vont tourner en effectif réduit jusqu'à la fin de l'année.
- **Barrières déchetterie** : Elles fonctionnent bien, cela permet de canaliser les gens pour faire plus de contrôles et éviter des petits accidents.
- **Vœux** : Souhaite de belles fêtes de fin d'année et ses bons vœux pour 2022 aux conseillers.

**Jean-Luc Amiet** *Tourisme, ports, camping, mobilité, églises*

- **Gardien Camping** : M. Hugui va prendre ses fonctions le 01.01.22 avec un remplaçant du gardien à 50%. Le poste a été pourvu.
- **Garde-port** : Les démissions consécutives du garde-port et aide-garde-port ont été reçues. Les candidatures sont à l'étude pour le renouvellement de ces 2 postes.
- **Bateau garde-port** : Un nouveau bateau a été acheté pour la prochaine saison.
- **Port camping** : l'entretien du ponton a été fait par la voirie
- **Buvette Castor** : La décision pour la nouvelle gérance sera prise en janvier
- **Responsable Camping** : Mme Flüri aura son nouveau bureau derrière la réception du camping.
- **Courrier locataires du port** : Les installations non conformes doivent être démontées.
- **Défibrillateur** : Le concierge de la halle va s'occuper de leur entretien (anciennement le gardien du camping). Un 4<sup>e</sup> défibrillateur va être installé devant l'Hôtel de Ville.
- **Jet d'eau** : sa remise en service dépendra de l'adoption du budget 2022
- **Dragage du port** : Des travaux conséquents ont été fait suite aux nombreux déchets dû à l'inondation de cet été.

**Pierre Roth** *Formation, jeunesse, affaires sociales*

- **ARPEJE** :
  - o **Budget 2022** : le 27.10.21 a eu l'adoption du budget 2022 par le Conseil Intercommunal. Ce dernier a été amendé avec une augmentation de 85'000.00 pour le poste des AMF (Accueillant en milieu familial). Avec 6'524'223 le budget a été augmenté d'env. 70'000.00 par rapport à 2021.
  - o **Coût par élève** : augmenté de 5.6% dû à l'ouverture de nouvelles classes à Avenches
  - o **Animateur de rue** : L'engagement d'un animateur de rue a été prévu dans le budget.
  - o **Crèche Pinocchio** : a mis l'accent sur la formation des éducateurs.



# CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 9 décembre 2021 à 20h15 à la Halle Polyvalente

- **Transport** : augmentation au budget de CHF 70'000.
- **Camps scolaires** : allocation d'un budget plus élevé.
- **COGE** : En 2020, lors de la présentation du rapport de la CoGef, la proposition a été émise de séparer la CoGef (commission de Gestion et des Finances) en CoGest et CoFin (commission de Gestion, commission des Finances). Ce préavis a été accepté.
- **Conseil Intercommunal** : 18.11.21 présentation de l'Arpeje en présence des responsables de secteurs. Cette séance va être refaite avec les Municipalités en 20.01.2022.
- **Répondant à l'intégration Webex** avec 122 autres représentants à l'intégration. Le mot de la bienvenue par Ph. Leuba, Conseiller d'Etat.
- **EIAP**: Etablissement intercommunal pour l'accueil parascolaire, 1<sup>re</sup> séance plénière le 23.11.2021 à Ecublens. Le 27.01.2022, premier Groupe de travail.
- **COVID-19** : Sur Vaud nous avons 86 lits en USI, (soin intensifs). Aujourd'hui 23 sont occupés par des cas COVID-19, 53 pour d'autres cas et il reste 10 lits de libre.

## 5. Projet de budget 2022

- a. Présentation par Richard Emmenegger chapitre par chapitre.

Total des charges	Frs.	9'809'472.95
Total des revenus	Frs.	9'556'110.00
<b>Excédent de charge</b>	<b>Frs.</b>	<b>253'362.95</b>

- b. Budget 2022 envoyé avec les convocations.

Questions des conseillers par chapitres : *aucune question n'a été posée.*

- c. Rapport de la commission des Finances (COFI) :

Lecture du rapport de la COFI chargée de rapporter sur le point 5, Budget 2022 par Didier Gattlen. Avec quelques points soulevés, la COFI propose d'accepter le projet du budget 2022 tel que présenté par la municipalité.

- d. Décision :

Le budget 2022 est accepté par l'assemblée à l'unanimité avec une abstention.

## 6. Plafond d'endettement pour la législature 2021-2026

- a. Présentation par Richard Emmenegger

- b. Préavis 54-2021 reçu avec les convocations.

- c. Lecture du rapport de la COFI par Cyril Beck. La COFI propose au Conseil d'accepter le plafond d'endettement tel que présenté dans le préavis 54-2021.

- d. Décision : Le conseil accepte le préavis 54-2021 à l'unanimité.

## 7. Révision des statuts du SDIS Broye-Vully

- a. Présentation par Jean-François Milliet

- b. Préavis 55-2021 reçu avec les convocations.

- c. Lecture du rapport de la commission ad hoc par Pierre-Alain Beck. La commission propose au Conseil d'accepter la révision des statuts tel que présenté dans le préavis 55-2021.

- d. Décision : Le conseil accepte le préavis 55-2021 à l'unanimité.



# CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 9 décembre 2021 à 20h15 à la Halle Polyvalente

## 8. Divers

- **Olivier Schwarz** : un conseiller a proposé lors de la dernière séance du conseil de faire une étude pour l'**entretien des canalisations**, qu'en est-il ? Jean-François Milliet : je ne me suis pas encore penché sur le dossier mais j'en prend note. Jean-François Milliet relève plus tard que ce projet pourra être directement assigné au futur nouveau chef de la voirie.
- **Annelise Languetin** : Il serait bien de former des personnes pour l'utilisation des **défibrillateurs**. Jean-Luc Amiet, il y a un mode d'emploi oral lorsqu'on l'utilise. Il est important d'en avoir car en cas de malaise cardiaque, les secours ne pourront pas être assez rapides. Pascal Stauffer ajoute qu'un complément de formation pourrait aider. Certains citoyens pourraient être appelés et présents en quelques minutes. Jean-Luc Amiet en prend note.
- **Alexandre Grossu** : Explication pour l'abstention lors de l'acceptation du budget 2022. Il met une réserve sur les nombreuses études de projets prévues au budget, total env. 200'000.00. Il faudrait établir un cahier des charges, l'étudier et l'améliorer en groupe et ensuite faire des appels d'offres. Richard Emmenegger explique que ce cheminement n'est pas possible dans une commune. Alexandre Grossu relève un problème lors de la réfection de la berge du port qui aurait pu être évité s'il y avait eu un cahier des charges.
- **Olivier Schwarz** : Qu'en est-il d'un éventuel **local pour les jeunes** soulevé lors du dernier conseil ? Richard Emmenegger, nous nous sommes entretenus avec l'ASLC et avons traité beaucoup de sujets. Le problème récurrent est que la Commune ne dispose pas de locaux. Il y a une discussion pour l'utilisation d'une partie des abris sous la Halle Polyvalente. Dans quelques années il y aura aussi un nouveau local de pompier, nous aurons donc des dispositions dans le local actuel.
- **Christelle Cyvoct** : A été surprise de la **communication aux citoyens concernant les actes de délinquance** dans le village. Est-ce que la Municipalité a prévu d'écouter ces jeunes ? Pourrait-on créer un groupe de travail au sein du conseil pour se pencher sur le sujet ? Est-ce que la 2<sup>e</sup> salle de l'ancien collège pourrait être prévue à cet effet, avec des journées avec l'animateur de rue ? Pierre Roth : l'animateur de rue doit aller vers les jeunes et connaître leurs besoins. Il est clair de que la Municipalité pourrait avoir une discussion ouverte avec ces jeunes mais les parents doivent également agir. Richard Emmenegger ajoute qu'une rencontre avec les jeunes et leurs parents a déjà été faite. Il s'agit de dépréciations, il y a eu des plaintes, maintenant c'est à la police de s'en occuper. La 2<sup>e</sup> salle est parfois occupée par l'école de musique, ce n'est pas un endroit propice à l'accueil de jeunes avec les appartements au-dessus. Christelle Cyvoct précise que ses questions concernent tous les jeunes et pas uniquement les hauteurs des délits. Il serait bien que les jeunes soient intégrés à la vie de Cudrefin. Si des conseillers sont intéressés à étudier le cas, elle reste à disposition.
- **Bertrand Surdez** : précise que les **suppléants des commissions** sont appelés que lorsque la commission n'a pas assez de membres pour siéger. Le problème rencontré lors de la dernière assemblée de l'ARPEJE et la convocation à la dernière minute des suppléants va être mise au clair.

**Extrait annexe PV 11.10.18 : Quelle est le devoir d'un membre suppléant à une commission ?**

*En premier lieu, le membre d'une commission qui accepte ce poste est sensé être présent à chaque séance. Les suppléants devraient intervenir qu'en cas de démission d'un membre de la commission. Le suppléant ne devrait pas avoir accès au PV de séance étant donné qu'il n'a pas siégé. Selon l'art. 40g LC, la majorité des membres doit être présente en commission pour pouvoir travailler.*

- **Bertrand Surdez** : Le bureau et la Municipalité ont dû renoncer à une verrée après la séance au vu des nouvelles mesures sanitaires.

Le Président, Bertrand Surdez, remercie la Municipalité et les Conseillers, leur souhaite de belles fêtes de fin d'année et lève la séance à 22h00, la date du prochain conseil n'est pas encore définie.

Le Président



Bertrand Surdez



La Secrétaire



Melinda Beck

Annexe : Lettre Fabrice Schneiter